

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise
1.1	<p>Identificateur de produit</p> <p>Nom commercial Insect-Ex</p> <p>Synonyme</p>
1.2	<p>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées</p> <p>Utilisation Insecticide biologique</p> <p>Utilisations déconseillées</p>
1.3	<p>Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité</p> <p>Fournisseur Andermatt Biogarten AG</p> <p>Adresse Stahlermatten 6</p> <p> 6146 Grossdietwil, Suisse</p> <p>Téléphone +41 (0)62 917 5000 (heures de réception)</p> <p>E-mail info@biogarten.ch</p>
1.4	<p>Numéro d'appel d'urgence</p> <p>Téléphone 145 (Tox Info Suisse)</p>
Rubrique 2	Identification des dangers
2.1	<p>Classification de la substance ou de la préparation</p> <p>Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP</p>
2.2	<p>Éléments d'étiquetage</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.</p> <p>P102 À conserver hors de portée des enfants.</p> <p>SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p> <p>EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement</p>
2.3	<p>Autres dangers</p> <p>La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p> <p>La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p>
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants
3.1	<p>Substances</p> <p>Ce produit est une préparation</p>
3.2	<p>Préparations</p> <p>Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs</p> <p>Composants dangereux:</p> <p>0,4 %, Oléate de sodium, CAS: 143-19-1</p> <p>Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335</p> <p>0,6%, Popane-1,2-diol, CAS: 57-55-6</p> <p>Acute Tox. 4, H302</p> <p>0,2%, Éthanol, CAS: 64-17-5</p> <p>Flam. Liq. 2, H225</p>

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16

Rubrique 4	Premiers secours	
4.1	Description des premiers secours	
	Remarques générales	Aucune mesure particulière n'est requise.
	Après inhalation	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
	Après contact avec la peau	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
	Après contact avec les yeux	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
	Après ingestion	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Pas d'autres informations importantes disponibles
4.3	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu
Rubrique 5	Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1	Moyens d'extinction	
	Moyens d'extinction:	Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
	Moyens d'extinction inappropriés:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3	Conseils aux pompiers	Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau
Rubrique 6	Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Pas nécessaire
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13
6.4	Référence à d'autres rubriques	Aucune substance dangereuse n'est dégagée
Rubrique 7	Manipulation et stockage	
7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

A conserver dans un résipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage: Interdire l'accès aux enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement

Protection de la peau

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter

Protection respiratoire

Pas nécessaire

Risques thermiques

Pas nécessaire

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	blanchâtre
Odeur	reconnaissable
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	8.6
Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point d'inflammation	non déterminé
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité	non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	émulsionnable dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-allumage	le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	non déterminé
Propriétés explosives	le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

pas de donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet d'irritation connu

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun effet d'irritation connu
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet d'irritation connu
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	Pas d'autres informations importantes disponibles
Crustacés	Pas d'autres informations importantes disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas d'autres informations importantes disponibles
Autres organismes	Pas d'autres informations importantes disponibles

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	Pas d'autres informations importantes disponibles
Crustacés	Pas d'autres informations importantes disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas d'autres informations importantes disponibles
Autres organismes	Pas d'autres informations importantes disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	Pas d'autres informations importantes disponibles
Dégradabilité physique et photochimique	Pas d'autres informations importantes disponibles
Biodégradation	Pas d'autres informations importantes disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	Pas d'autres informations importantes disponibles
Facteur de bioconcentration	Pas d'autres informations importantes disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Pas d'autres informations importantes disponibles
Tension superficielle	Pas d'autres informations importantes disponibles
Adsorption/lixiviation	Pas d'autres informations importantes disponibles. En général non polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les populations de l'espèce: Syrphes (*Episyrphus balteatus*), coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*), Chrysopes (*Chrysoperla carnea*) et acariens prédateurs (*Amblyseius cucumeris*).

12.7 Autres informations

aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination de Produit/ Emballage	Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	aucun
Information important pour le traitement des déchets	aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	pas limité
Transport maritime	pas limité
Transport aérien	pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:
Classe de pollution des eaux:
En général non polluant.

Il est impossible que des produits phytosanitaires aient accès aux eaux. Pour cette raison il faut les emmagasiner conformément aux exigences de sécurité d'après la classe de pollution des eaux 3. Par conséquent il n'est pas nécessaire de classer et marquer des produits phytosanitaires en classe de pollution des eaux.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Éviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne

représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

14.05.2019